

CONSTRUIRE, RECONSTRUIRE : ELEMENTS DE PROBLEMATIQUE (1940-1960)



377C - GIEN

R echerches en culpabilité (1940-1947)

« *La France a péché par esprit de jouissance* » écrit l'Inspecteur Général Honoraire du Génie Rural Vignerot dans un rapport, non daté mais typiquement vichyssois, consacré aux « *Considérations Générales sur l'Aménagement et la Reconstruction des Villages* »⁽¹⁾. En foi de quoi, le ressourcement de l'Etat et de la Nation passe prioritairement par « *l'amélioration des conditions de vie à la campagne* » et par le relèvement des 350 communes rurales touchées par la guerre.

En réalité, les dommages se sont étendus bien au-delà des villages puisqu'il faut sans doute compter, dans le seul domaine de l'habitation, 200 à 250 000 logements « touchés » par la campagne de 1940 (Nord, Picardie, Champagne et départements annexés par le Reich). Mais, si les Autorités de Vichy se donnent le temps de penser, elles n'ont guère l'occasion de faire. Dès 1943, des circulaires du Commissariat à la Reconstruction Immobilière font état de l'impossibilité d'utiliser les voies ferrées pour acheminer les matériaux en raison de l'accroissement des raids aériens. En d'autres termes, le Secrétariat d'Etat aux Communications, dont dépend (significativement ?) le Commissariat, est rapidement accablé par des soucis qui enlèvent tout caractère prioritaire à la reconstruction des logements.

En 1944, la liberté retrouvée et la dignité de l'Etat rétablie, le thème « *Crime et Châtiment* » donne lieu à une interprétation complètement renouvelée. L'Allemagne étant sur le chemin de la défaite, il est désormais loisible de faire valoir sa culpabilité. L'affaire est entendue : elle paiera.

Dès le mois de novembre, alors que la bataille d'Alsace est à peine engagée, le Ministère de l'Economie Nationale dresse la liste des réquisitions à opérer d'urgence en Allemagne. Le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme y va de sa contribution : il réclame 1 million de tonnes d'acier, 2 millions de tonnes de ciment, 5 millions de tonnes de briques, 4 millions de m³ de moellons (on envisage donc de reconstruire en traditionnel), 10 000 baraques et chalets, des ensembles mobiliers sommaires (mais « garnis ») pour 200 000 familles... etc.⁽²⁾

Naturellement, il ne faut voir là que de toutes premières évaluations. L'état des dommages ne pourra être connu que lorsque le silence des armes sera retombé sur une Alsace ravagée, faisant alors apparaître un hexagone ébréché sur toutes ses périphéries, avec une concentration des pertes sur un arc qui va du Nord-Est à l'Ouest. Il faudra encore du temps avant que ne soient collationnées les observations du recensement de 1946 et les demandes des ayants-droits. A ces inévitables délais s'ajoutent des charges d'imprécision. La notion « d'immeuble » recouvre une grande diversité. La remise ou le garage au fond du jardin (inscrits au cadastre) constituent-ils des immeubles ? Ont-ils toujours et en tous lieux été comptabilisés de la même façon ? Dans quelles conditions a-t-on retenu qu'un immeuble avait été endommagé par fait de guerre ? Dans le cas d'habitations collectives, a-t-on admis qu'un dommage à l'immeuble correspondait ipso facto à un dommage à tous les logements ?... Les problèmes d'interprétation sont si

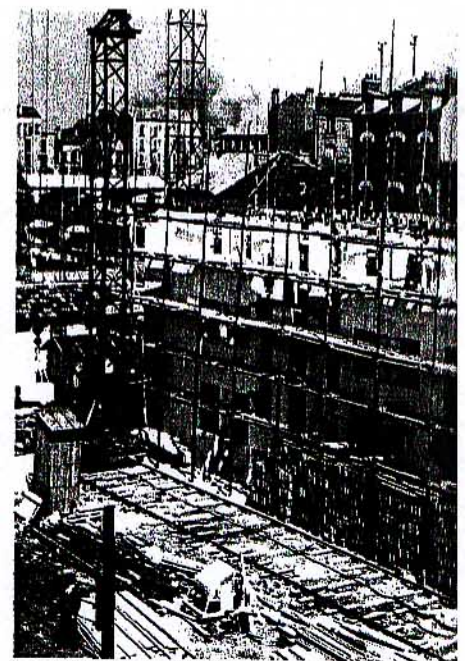
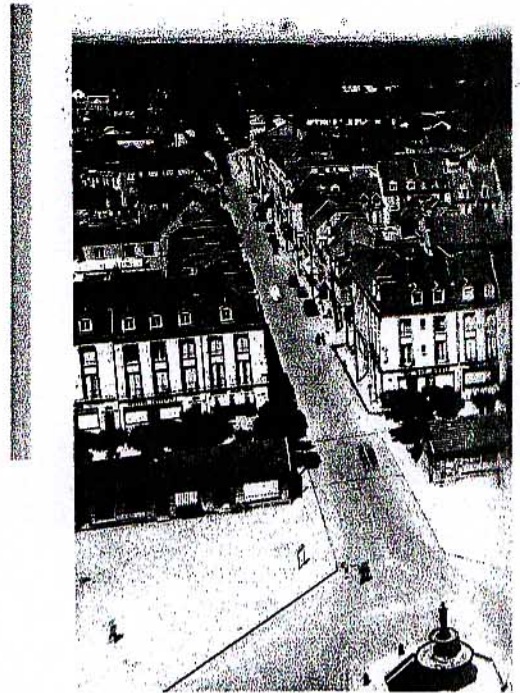
nombreux qu'il ne faut pas s'étonner de voir les statistiques fluctuer selon la date d'établissement ou les nomenclatures adoptées.

Vers 1947, le bilan le plus souvent présenté fait état de plus de 2 millions d'immeubles « détruits ou endommagés », incluant 1,5 million d'immeubles d'habitation, 120 000 établissements industriels, ...etc. On compte aussi, pour les infrastructures, 4 000 ponts routiers d'une longueur totale de 30 km, 115 grandes gares, 3 000 km de voies ferrées, ... etc. ⁽³⁾. Des historiens comme Tacel et Ambrosi ⁽⁴⁾ retiennent une estimation voisine mais un peu plus modeste : 300 000 immeubles d'habitation rasés et 900 000 endommagés, ce qui, en valeur relative par rapport à un parc de 8,2 millions d'immeubles d'habitation et de 12,7 millions de logements en 1946, correspondrait à des pertes comparables à celles de la Grande Guerre.

En partant des faits, deux attitudes sont possibles. L'une revient à souligner que dans le contexte de l'Europe de 1945 les pertes françaises sont somme toute modérées. L'autre consiste à faire valoir l'énormité des valeurs absolues : une dévastation qui a pu prendre, ponctuellement, l'allure d'un cataclysme. Comme il ne manque pas de gens pour accorder une valeur sacrée à l'égoïsme des nations, et que le fameux « *Deutschland über alles* » se traduit aisément par « la France d'abord » (en attendant « les Français d'abord »), on s'en remet bravement à la seconde.

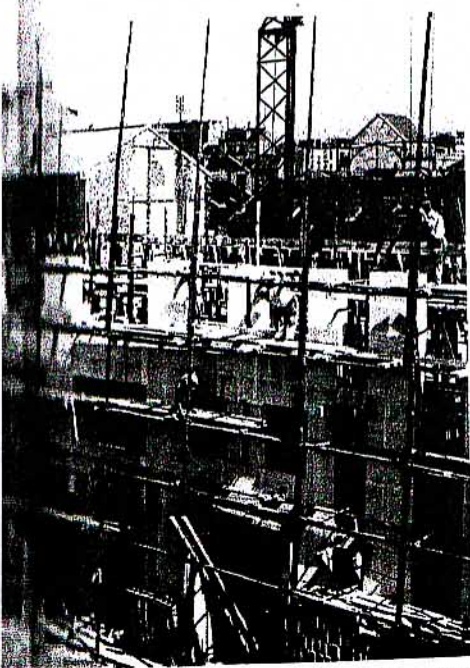
A l'heure où l'on se dispose à saisir ce que l'on peut en Allemagne, le ministère de la Reconstruction compte sur les prisonniers pour constituer la force de travail. Dans une lettre du 18 janvier 1946 adressée au secrétaire général des affaires allemandes et autrichiennes, le ministre R. Dautry écrit notamment : « *J'espère que les travaux de reconstruction de l'Allemagne se limiteront pour un temps au strict minimum et que le matériel, les matériaux et les travailleurs spécialisés seront, dans toute la mesure du possible, dirigés vers la France.* » ⁽⁵⁾. En fait, il espère disposer avant l'été de 1 750 000 prisonniers, dont 1 400 000 seraient affectés à la reconstruction et au déminage (d'autres textes réclament « *1 à 2 millions d'hommes pendant 5 à 10 ans* »). Comme le nombre de militaires allemands tombés aux mains des armées françaises est modeste (125 000 hommes), cela suppose la continuation de transferts consistants de la part des alliés. Ou plutôt la reprise des transferts, car ceux-ci sont interrompus depuis le 11 octobre 1945, le commandement américain ayant été alarmé par les rapports de la Croix-Rouge Internationale sur l'état sanitaire des prisonniers confiés à la France. La réalité du problème n'est d'ailleurs pas méconnue dans la presse nationale. En témoigne par exemple un article de J. Fauvet paru dans « *Le Monde* » des 30 septembre/1er octobre 1945 sous le titre « *Un prisonnier, même allemand, est un être humain...* ».

Les transferts ne reprirent pas. On ne dépassa jamais les 700 000 prisonniers et, sous l'amicale pression des alliés, il fallut, dans la perspective du Plan Marshall, se résoudre en 1947 à leur proposer le retour au pays, chemin que prirent 90 % d'entre eux. Dès lors, il ne restait rien du projet qui consistait à faire reconstruire la France par voie de réquisition.





VITRY-LE-FRANÇOIS, MAI 1953 - 368



337^a - NOISY

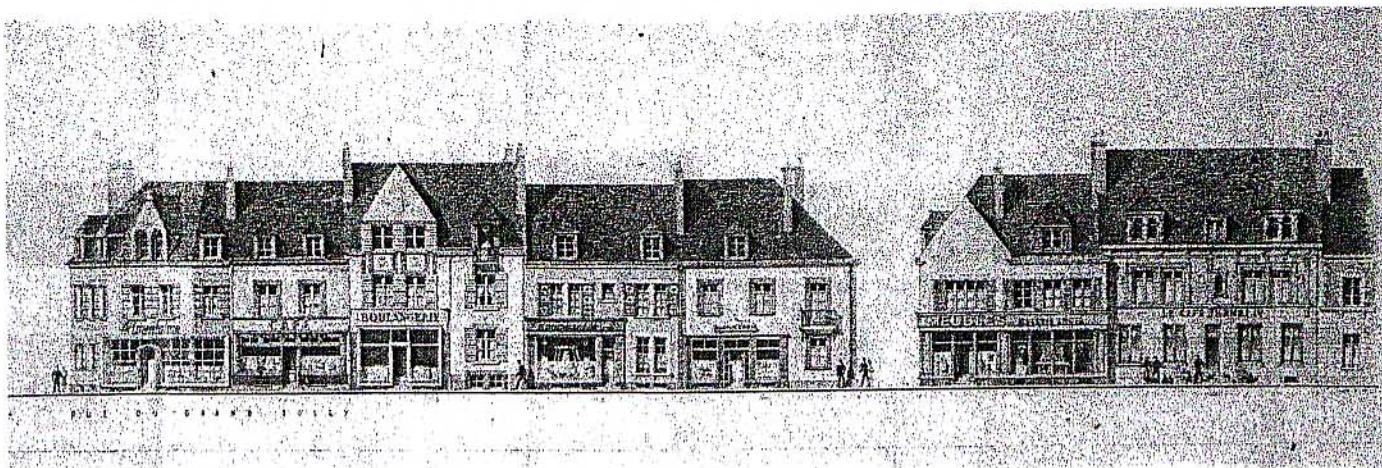
On sut aussitôt ce qu'il fallait faire en matière de main-d'œuvre. Dans une conférence de presse du 15 janvier 1948, Madame Poinot-Chapuis, Ministre de la Santé, en appela à 3,5 millions d'immigrés (« avec leurs enfants »)⁽⁶⁾, et l'on se mit sur le champ en devoir de recruter en Europe du Sud et en Afrique du Nord. Mais il fallut encore du temps avant que s'engage sérieusement la reconstruction des logements, qui avait été reléguée au second rang par le Plan Monnet. Fin 1949, on n'avait pas même réalisé 15 % des quelque 400 000 logements qui allaient être effectivement reconstruits... jusqu'en 1967.

Une nouvelle approche (1948 et années suivantes)

Il arrive que la théorie des dominos s'applique aux illusions : en en rejetant une première, on en met en cause une seconde. Lorsque se dessille le regard qu'on porte sur les conditions de l'habitat dans la France de l'après-guerre, on découvre que la crise du logement sévit depuis longtemps déjà dans les villes non-détruites. Les particularités de l'équilibre social français et de son histoire ont voulu, en effet, que ce pays s'urbanise sans construire suffisamment, notamment à la suite de la Grande Guerre. En 1945, les constructions à entreprendre pour remédier à la misère de nombre de villes non-détruites sont sans doute supérieures à ce qu'exige la compensation des destructions, et cette situation ne peut que s'accroître dans la perspective d'un développement urbain, c'est-à-dire dans la perspective du développement tout court.

La façon dont les Autorités Françaises posent la question du logement se modifie radicalement au tournant de 1948. On conçoit maintenant que « le progrès » ou, plus cyniquement, « la paix sociale » impose d'en venir à une production de masse couvrant indifféremment la reconstruction, les déficits hérités de l'entre-deux-guerres, et les besoins du développement. Cela promet de faire beaucoup et, s'il faut réaliser le tout sur les moyens du pays, l'impératif sera de produire très, très économique. On peut trouver un condensé de cette idéologie nouvelle dans une circulaire diffusée sous le Ministère Claudius-Petit à propos des projets d'HLM : « *Devant l'impérieuse nécessité de loger le plus grand nombre de familles, il ne serait pas raisonnable de continuer à faire porter l'effort principal de financement sur les logements les plus grands. Il est nécessaire de réduire la moyenne des surfaces et d'augmenter fortement la proportion de logements petits et moyens.* »⁽⁷⁾.

Sans doute, on compte aussi sur la modernisation du produit et des méthodes de production pour fabriquer massivement et à bas coût des logements mieux équipés que par le passé (au moins pour les sanitaires, à défaut du chauffage...). Après avoir substantiellement enquêté dans les pays les plus modernes, on lance au début de 1948, un concours national « *pour l'édification de maisons nouvelles* », avec pour but essentiel « l'abaissement du coût de construction »⁽⁸⁾. Présidé par R. Perret, le jury examine plus de 500 propositions touchant au petit collectif, à l'individuel mitoyen et au pavillon



SULLY-SUR-LOIRE

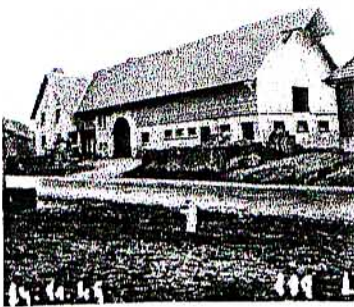
Mais il reste que l'effort dit « d'industrialisation de la construction » porte aussi quelques fruits douteux - amplement dénoncés par la Cour des Comptes dans un rapport de 1956 - et, surtout, qu'il tarde à se généraliser. En 1955 encore, l'examen des fiches analytiques des chantiers d'HLM conservées au Ministère donne nettement moins de 10 % de façades préfabriquées dans des départements aussi divers que l'Isère, le Bas-Rhin, la Moselle ou le Loiret.

Aussi l'invention se concentre-t-elle sur une méthode plus sûre et plus immédiate de diminution des coûts : les mille et une manières de réduire les surfaces. Les normes de surface des logements sociaux baissent d'heure en heure, et les maxima de 1958 sont sensiblement inférieurs aux minima de 1947, qui n'étaient eux-mêmes déjà pas très larges. Au paroxysme du rétrécissement, on réalise des 2 pièces de 36 m², des 3 pièces de 48 m² et des 5 pièces de 70 m². Jouissant alors d'un séjour de 15 à 17 m² chargé de toutes les fonctions de distribution, l'habitant est littéralement conduit à tenir salon (et radio, en attendant la télévision)... sur la cage d'escalier.

Quant à l'architecture, la simplicité est de mise. R. Dautry s'en réclame dès juin 1945 dans une lettre à A. Billy (du « Figaro ») où il s'explique sur la mise en place du permis de construire : « Nous demandons seulement que la construction s'oriente vers des formes simples »⁽⁹⁾. Et, revenant sur l'instruction des mêmes permis de construire dans une circulaire adressée aux préfets le 17 décembre 1952, Claudius-Petit ne fait que préciser l'intention : « Vous conseillerez la suppression des surfaces inutiles qui accroissent le prix de la construction sans améliorer l'habitabilité et vous recommanderez l'abandon des dispositions compliquées de façade et de toiture (...). Vous vous inquiétez tout spécialement de la bonne composition du plan et de son adaptation à sa fonction lorsque la construction doit faire l'objet d'une aide de l'Etat... »⁽¹⁰⁾. Cette directive a le mérite d'être claire, et on ne peut pas en sous-estimer la portée quand on sait qu'à la fin des années 1950 90 % des logements neufs bénéficiaient d'une aide de l'Etat à un titre ou un autre (secteur primé, secteur HLM, reconstruction).

Tel est, brièvement résumé, le cadre dans lequel on a plus que quadruplé la production annuelle de logements entre 1950 et 1959, assumant à la fois dans l'espace d'une décennie les 3/4 de la reconstruction (304 000 logements) et la réalisation de plus d'un million et demi de logements nouveaux. Un résultat qui traduit incontestablement un réveil, mais dont les aspects positifs n'allaient pas tarder à s'estomper dans la conscience publique pour faire place à d'autres, moins reluisants...

Jean-Claude Croizé



JEANMESNIL

- (1) Archives Nationales, CAC, DG 933
- (2) DG 1268
- (3) DG 934 et 935
- (4) TACEL et AMBROSI, « *Histoire Economique des Grandes Puissances* », Delagrave, Paris, 1963, p. 733
- (5) DG 1268
- (6) *Le Figaro*, 16 janvier 1948
- (7) Circulaire 51-178 du 25 octobre 1951
- (8) C 8414
- (9) C 5429
- (10) Ibidem.

359. Reconstruction d'un village : Jeanmesnil (Vosges). Architecte Jean Mougenot.

Archives départementales des Vosges 1153 W 951.

a) Plan masse des bâtiments publics.
30 octobre 1951.

Tirage de calque, Echelle 1/500. 48 x 81.

b) Avant-projet du foyer rural.
Epinal, 5 mai 1950.

Plan, façade postérieure et une figure, tirages de calques, éch. 1/200, 50 x 70.

360. L'église de Jeanmesnil. Avant 1944.
Cartes postales noir et blanc, 9 x 14.

a) Intérieur de l'Eglise.

b) Maître-autel de l'Eglise consacré en 1518.

c) Eglise sinistrée.
1947.

d) La mairie et les écoles.

Photographie noir et blanc.

361. Eglise de campagne, construction provisoire, bois et bims. Délégation des Vosges du MRU.

Tirage de calque, élévation, éch. 1/50, 64 x 76.

Cette église a été édifiée à Jeanmesnil. Jeanmesnil est un des villages type où



reconstitution à l'identique et reconstruction moderne ont eu la faveur successive des habitants. Dans le plan masse du village, on constate un remodelage des circulations, conséquence du remembrement. L'église ne change pas de lieu, un foyer rural est construit consacrant une laïcisation de la société.

362. Reconstruction de l'église de Jeanmesnil.

a) Reconstitution de l'église.

Élévation des façades est et nord par l'architecte Jean Mougenot. Epinal, mai 1949.

Pl. tirage de calque, échelle 1/100, 0,47 x 0,64.

b) Projet de reconstruction par l'architecte Jean Mougenot.

Epinal, mars 1956.

Façade principale.

Pl. tirage calque, échelle 1/50, 1,15 x 0,70.

c) Photographie de la maquette de l'église - projet retenu.

363. Une maison à Jeanmesnil : La Familiale.

a) Reconstitution. Jean Mougenot, architecte.

Epinal, mai 1949.

Plan, élévation façade sud, perspective de la façade nord, tirage de calque, 43 x 69, éch. 1/500 (plan).

1152 W 952

b) Reconstruction. Jean Mougenot, architecte.

Epinal, 13 juin 1955.

Tirage de calque, plan et élévation.

364. Mairie d'Ammerschwilher (Haut-Rhin), architecte Stoskopf.

Photographie noir et blanc.

Ministère de l'Équipement, cliché 34 476.
F¹⁴ 18335

En Alsace, un style particulier de reconstruction a eu lieu, semblable

d'ailleurs des deux côtés du Rhin : une modernisation du style traditionnel comme ici côtoye des maisons standards.

DOUAI

Occupée par les Allemands et incendiée lors de leur retraite en 1918, Douai fut reconstruite à l'identique pour la partie ancienne.

En mai 1940, la ville fut souvent bombardée, de même en 1944 ; d'avril à sa libération, le 1^{er} septembre, 50 % des habitations sont détruites.

Daniel Petit, architecte, avait proposé en 1943 un premier projet de reconstruction pour le quartier de la gare, le plan de reconstruction et d'aménagement est une étude historique et artistique du vieux Douai et propose pour la partie détruite (le quartier de la gare) un réaménagement des plans de 1919-1925. En 1945, ce projet est à nouveau adopté, mais ce n'est plus la périphérie mais le vieux centre qui est touché notamment la Place d'Armes.

Face au projet moderne Georges Bechmann propose une reconstitution à l'identique... qui est rejetée. La réalisation en 1950 maintient l'Hôtel du Dauphin (XVIII^e) à côté des bâtiments modernes.

365. Vue de Douai.

Photographies noir et blanc. Ministère de l'Équipement.

F¹⁴ 18 288

a) Etat des reconstructions 1940 : vue aérienne.

b) La Place d'Armes : première étude régionale. [1947 ?] qui respecte toits élevés, et pignons.

c) Etude de façades du plan-masse initial.

9 octobre 1949.

Daniel Petit, architecte.

« Il ne semble pas que cette architecture coûteuse ait réussi à assimiler le charme et l'élégance du passé. »

d) Nouvelle étude en style moderne 1949. Place d'Arme. Au 1^{er} plan façade de l'hôtel du Dauphin. (Monuments historiques) 1950-1953.

« L'étude des anciens bâtiments a permis de mettre en valeur les rythmes traditionnels dans une architecture intelligente et ordonnée. »

366 a. Etat français. Commissariat à la Reconstruction

Plan de reconstruction et d'aménagement de la ville de Douai. Rapport justificatif de l'enquête documentaire, dressé par M. Daniel Petit, architecte DPLG urbaniste, vu par le commissaire enquêteur 20 janvier 1945.

Dactyl. et photographies 26 x 20.

Archives nationales, CAC, 81 0400 20, AFU 101 25.

366 b. Projet de reconstruction et d'aménagement de la commune de Douai (Nord) par M. Daniel Petit, urbaniste architecte (1947) DPLG visé par le commissaire enquêteur.

Douai, 20 janvier 1948.

Dactyl. 40 p., 27 x 21.

Archives nationales, CAC, 81 0400 20, AFU 101 25.

VITRY-LE-FRANÇOIS

Bombardée en 1814 et en 1815, occupée en 1870 et en août 1914 la ville fut à nouveau détruite en 1940-1944 et pourrait s'appeler Vitry-le-Brûlé.

Sa reconstruction sur place fut décidée, reprenant le plan ancien du XVI^e siècle. L'architecture s'inspire du style classique mais a été modernisée pour tenir compte de l'évolution des goûts, et surtout pour permettre une fabrication d'un coût moindre (béton et non pierre, éléments préfabriqués...).

007. Reconstruction du quartier de la rue Eugène Depoix (ancienne rue de la Petite-Sainte).

Reportage photographique : Plan du quartier et emplacement de la rue (échelle 1/5000^e) ; vues en 1939 et 1941 après les bombardements ; quartier déblayé en cours de reconstruction.

01 murs 1951, 27 septembre 1951, 1 mars 1952, 1 juillet 1952, mai 1953.

Photographies noir et blanc, Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Archives nationales, CAC, 85 0378/6, C 7793.

008. Vitry-le-François : reconstruction de la Place d'Armes.

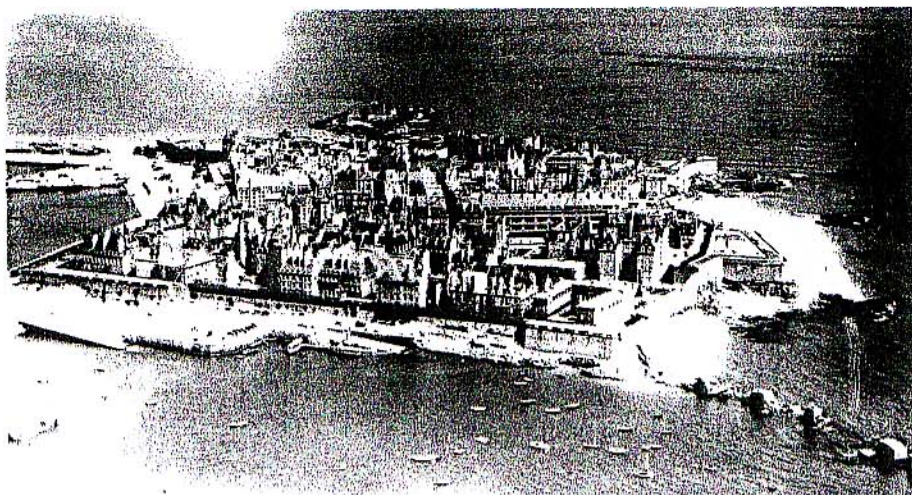
a) murs 1952.

b) juillet 1952.

c) mai 1953.

Photographies noir et blanc, ministère de l'Équipement.

Archives nationales, CAC, 85 0378 6, C 7793.



SAINT-MALO

SAINT-MALO

Déjà bouleversée par les bombardements aériens, la ville est assiégée par les troupes américaines du 6 au 14 août 1944 : 4/5 des immeubles sont détruits à l'intérieur des remparts. Malgré l'avis de certains, qui veulent la conserver en ruines comme symbole, les malouins veulent reconstruire leur ville. Il fallut d'abord déblayer les rues, entasser les pierres, les numérotter, déminer. À partir du 19 octobre 1947, le maire Guy La Chambre s'attèle à la tâche, obtenant les autorisations et les fonds nécessaires.

En février 1948, est créée une Association syndicale de la Reconstruction présidée par M. Billom. Louis Arretche est désigné comme architecte en chef, avec M. Cornon comme architecte-adjoint par le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Les travaux furent achevés en 1953. L'Hôtel de la *Compagnie des Indes* fut relevé, ses boiseries servant à décorer l'hôtel de ville installé dans le château de la duchesse Anne ; le grand donjon réparé fut transformé en musée.

Le parcellaire de la vieille ville, fut remembré : les vieilles rues étroites disparaissent et le quartier est remodelé.

Sur les quais, les immeubles prennent de la hauteur, le bois de certaines maisons disparaît et la reconstruction à l'identique n'apparaît que dans les façades où Louis Arretche a utilisé certains éléments de décoration ancienne. Le granit - et non le béton - et l'ardoise donnent à la ville un caractère passé, qui est cependant différent de celui d'avant guerre.

369. Plan directeur de reconstruction des communes de Saint-Malo, Saint-Servant, Paramé. (Ille et Vilaine).

Marc Brillaud de Laujardière, architecte-urbaniste.

28 janvier 1946.

Impr., coul., échelle 1/20 000. 1000 x 1480.

Archives nationales, CAC.

En bleu, la zone portuaire et le périmètre d'agglomération, en vert, la zone industrielle, en rose, l'emprise SNCF, en gris, la zone de construction en ordre continu, et en beige, la zone de construction en ordre discontinu.

Terrains de sport existant ou à créer, jardin public, sites à protéger, sont matérialisés par un fond vert uni ou quadrillé.

Dans ce plan directeur, les voies de communication desservant Saint-Malo

007. Reconstruction du quartier de la rue Eugène Depoix (ancienne rue de la Petite-Sainte).

Reportage photographique : Plan du quartier et emplacement de la rue (échelle 1/5000^e) ; vues en 1939 et 1941 après les bombardements ; quartier déblayé en cours de reconstruction.

01 mars 1951, 27 septembre 1951, 1 mars 1952, 1 juillet 1952, mai 1953.

Photographies noir et blanc, Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Archives nationales, CAC, 85 0878/6, C 7793.

008. Vitry-le-François : reconstruction de la Place d'Armes.

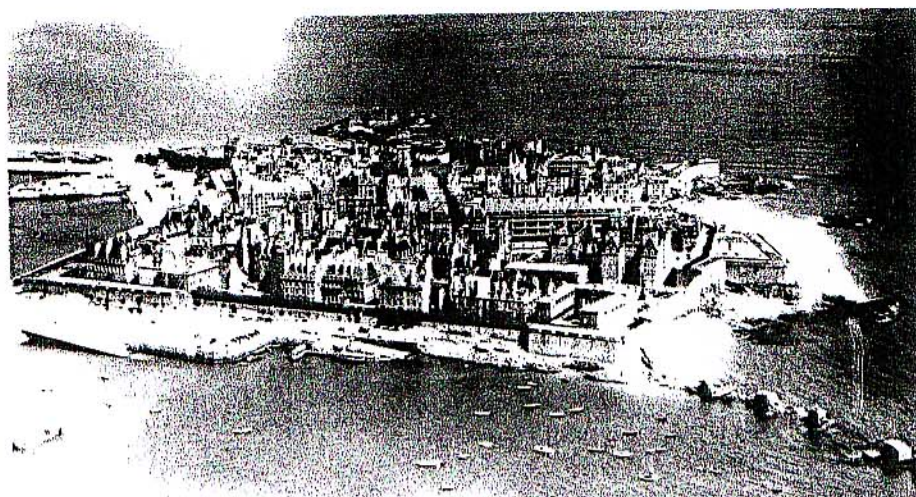
a) mars 1952.

b) juillet 1952.

c) mai 1953.

Photographies noir et blanc, ministère de l'Équipement.

Archives nationales, CAC, 85 0878 6, C 7793.



SAINT-MALO

SAINT-MALO

Déjà bouleversée par les bombardements aériens, la ville est assiégée par les troupes américaines du 6 au 14 août 1944 : 4/5 des immeubles sont détruits à l'intérieur des remparts. Malgré l'avis de certains, qui veulent la conserver en ruines comme symbole, les malouins veulent reconstruire leur ville. Il fallut d'abord déblayer les rues, entasser les pierres, les numérotter, déminer. À partir du 19 octobre 1947, le maire Guy La Chambre s'attèle à la tâche, obtenant les autorisations et les fonds nécessaires.

En février 1948, est créée une Association syndicale de la Reconstruction présidée par M. Billom. Louis Arretche est désigné comme architecte en chef, avec M. Cornon comme architecte-adjoint par le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Les travaux furent achevés en 1953. L'Hôtel de la *Compagnie des Indes* fut relevé, ses boiseries servant à décorer l'hôtel de ville installé dans le château de la duchesse Anne ; le grand donjon réparé fut transformé en musée.

Le parcellaire de la vieille ville, fut remembré : les vieilles rues étroites disparaissent et le quartier est remodelé.

Sur les quais, les immeubles prennent de la hauteur, le bois de certaines maisons disparaît et la reconstruction à l'identique n'apparaît que dans les façades où Louis Arretche a utilisé certains éléments de décoration ancienne. Le granit -et non le béton- et l'ardoise donnent à la ville un caractère passé, qui est cependant différent de celui d'avant guerre.

369. Plan directeur de reconstruction des communes de Saint-Malo, Saint-Servant, Paramé. (Ille et Vilaine). Marc Brillaud de Laujardière, architecte-urbaniste. 28 janvier 1946.

Impr., coul., échelle 1/20 000. 1000 x 1480. Archives nationales, CAC.

En bleu, la zone portuaire et le périmètre d'agglomération, en vert, la zone industrielle, en rose, l'emprise SNCF, en gris, la zone de construction en ordre continu, et en beige, la zone de construction en ordre discontinu.

Terrains de sport existant ou à créer, jardin public, sites à protéger, sont matérialisés par un fond vert uni ou quadrillé.

Dans ce plan directeur, les voies de communication desservant Saint-Malo

et Saint-Servant sont particulièrement mises en relief, une usine marémotrice est à l'étude. Le plan directeur est à comparer au SDAU (schéma d'aménagement et d'urbanisme) des années 1965.

370 a. Plan de reconstruction et d'aménagement approuvé par arrêté en date du 7 avril 1948, Marc Brillaud de Laujardièrre, architecte-urbaniste.

Plan Impr., Echelle du 1/2000^e, 72 x 95.
Archives nationales, CAC, 80 0093 143, AFU 4814.

Sur un fond de plan topographique, dressé par Danger, géomètre, et vérifié par Pressac, ingénieur du cadastre, le vieux centre de Saint-Malo apparaît totalement rénové : presque aucune rue ou impasse ne subsiste à leur ancien emplacement sauf les quais et les remparts.

b. Programme général de reconstruction de Saint-Malo par tranches annuelles de réalisation 1948-1950.

88 x 92.
Archives nationales, CAC, 83 0690, DG 1818.

370 c. Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal de la ville approuvent le projet de reconstruction de Marc Brillaud de Laujardièrre. Séance publique du 12 février 1946.

8 p., 30 x 20.
Archives nationales, CAC, 80 093 143, AFU 4813.

371. Ilot 23. Avant projet de reconstruction.

Architecte en chef : Louis Arretche.
Elévation de la façade est sur cour intérieure.
26 avril 1949.

Tirage de calque, Echelle 1/200^e, 39 x 91.
Archives nationales, CAC, 83 006 90, DG 1817.

372. Projet de reconstruction de l'Ilot 68, immeuble IRP.

Elévation des façades rues Porcon et Jean Chadillon par l'architecte chef de groupe Christian de la Héraudière.
11 octobre 1949.

Rectifié le 18 novembre 1949.

Tirage de calques, échelle 1/10^e, 555 x 982
Archives nationales, CAC, 83 0690, DG 1818

Les deux îlots respectent les options architecturales de Louis Arretche, La Héraudière suit ici le principe dit de la reconstruction à l'identique de l'urbaniste en chef. Néanmoins le caractère local ou historique des immeubles se fond dans une modernité sans grande recherche.

373. Saint-Malo.

Vue générale aérienne.

a) [1948]

b) juin 1952.

Photographie noir et blanc des *Etablissements J. Richard*. Pilote opérateur R. Henrard. Ministère de l'Équipement n° 16271 et 8164.
F¹⁴ 18309

La comparaison de ces deux vues montrent la rapidité de la reconstruction, le centre d'abord puis les quais. Les immeubles endommagés, mais encore intacts sont détruits pour permettre à l'urbaniste en chef de réaliser son projet.

GOURNAY-EN-BRAY

374. Projet de reconstruction : élévation des façades d'une rue avec portiques et gabarit. 1941.

Echelle 1/100, 64 x 103.
408 AP 234

Projet à l'identique, dans l'esprit des façades anciennes, avec vitrines, très détaillées. Chaque boutique est surmontée d'un bandeau descriptif servant d'enseigne.

A Gournay, Albert Laprade a sans doute le mieux exprimé ce qu'une reconstruction à l'identique pouvait être ; dans le plan général d'aménagement il a réservé une zone de compensation importante pour le développement urbain futur.

GIEN

La ville a été bombardée du 15 au 18 juin 1940, lors de la bataille pour le contrôle de la Loire.

Le centre fut détruit. L'église Sainte-Jeanne d'Arca été remplacée par l'église Saint-Pierre du château inspirée de l'art roman et construite sur les plans de M. Gélis, architecte en chef des monuments historiques : l'ossature est en béton armé, les murs en briques du pays cuites au bois, les chapiteaux sont de Navarre et Muguet, les verrières de Max Ingrand.

Le château, bâti entre 1494 et 1500 par Anne de Beaujeu ; le pont de pierre que franchit la Loire, datant du XVI^e siècle ont également été restaurés.

Entre le château et le fleuve, le centre ville a été également reconstruit. Uniformément recouvertes de tuiles brunes, limitées en hauteur pour dégager la vue du château, les maisons ont été bâties avec des matériaux, des formes et des décorations qui par leur variété rappellent la diversité de l'architecture régionale.

375 a. Délibération du conseil municipal de la ville de Gien relative au plan d'alignement et d'extension. Approbation du dossier définitif.

Gien, 27 octobre 1940.

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal.

Dactyl., 1 f., 31 x 21.

Archives nationales, CAC, 800268 AF4 153 5082

Gien fut la première ville à se doter d'un plan de reconstruction après 1940.

Dressé par Laborie, architecte-urbaniste du Gouvernement, ce plan a été approuvé et retenu par le conseil municipal dès le 6 octobre 1940.

Par sa délibération du 27 octobre, sont approuvés les documents annexes relatifs au programme déterminant les servitudes hygiéniques, archéologiques et esthétiques, les espaces libres à réserver, la hauteur des constructions et

leur structure, la distribution d'eau potable, le réseau d'égouts.

375 b. Programme de servitudes de la ville de Gien. Vu et approuvé par le Conseil municipal 27 octobre 1940. Visas du commissaire enquêteur et du maire.

Dactyl., 9 p., 27 x 21.
Archives nationales, CAC, 80 0268 153, AFU 5082.

La ville est divisée en différentes zones : pittoresque et historique, (artisanale) ; de grande résidence ; d'habitations ouvrières et rurales ; industrielle.

La partie centrale autour du château (historique mais aussi commerciale et touristique) constitue un site protégé. Les couvertures doivent y être en toitures pentues de tuiles plates (et non en terrasses bétonnées), les murs de façade doivent être en matériaux apparents (pierre, brique ou moellons) et non couverts d'enduits (sauf exception pour les boutiques au rez-de-chaussée). Les constructions en bordure de la nouvelle place sont soumises aux indications de l'architecte urbaniste en chef et doivent comporter des galeries à arcades au Nord et à l'Est.

Le plan de 1940 fut à confirmé à la Libération, le respect des caractères

architecturaux du Val-de-Loire adapté certes à la période lui donne un certain caractère. Toutefois l'expansion de la ville des deux côtés de la Loire fut freiné et ne se réalisa pas.

376 a. Plan d'aménagement. Laborie architecte.
1952.

Plan manuscrit couleur 82,5 x 112,5.

b. Vue de Gien.
[1952]

Aquarelle couleur, 58 x 96,5.
Gien, Archives municipales

376 c. Projet d'aménagement de la ville de Gien (Loiret). Rapport documentaire.
1952.

Service départemental de l'urbanisme et de la construction. Ministère de la Reconstruction et du logement.
Dactyl., 46 p., 27 x 21.

Données physiques, historiques, démographiques, économiques, sont prises en compte dans ce projet ainsi que tous les éléments concernant l'équipement général administratif et social de la ville de Gien.

377. Gien ; quai sur la Loire.
Juin 1955.

Photographies noir et blanc Ministère de l'Équipement n° 23142, 23146, 26531.
F¹⁴ 18317

a. Quai de la Loire, 1955.

b. Une rue.

c. Place du Maréchal Leclerc,
Laborie, architecte 1956.

SULLY-SUR-LOIRE

La ville a été victime d'une série de bombardements entre 1940 et 1941 qui ont détruit les deux tiers des immeubles, le centre et la plupart des monuments publics.

A l'encontre de Gien, la ville a été reconstruite, avec des matériaux du pays dans un style uniforme.

378. a) Elévation de la rue des Écoles. L.E. Razin architecte.

b) Vue d'une place.

Tirage de calque 30 x 50, 45 x 60.
Archives nationales, CAC, 77 808 02, DG 98.

379 a-c. Sully-sur-Loire. Maisons reconstruites.

Photographies Ministère de l'Équipement n° 9232, 9282, 9288.
F¹⁴

GOURNAY-EN-BRAY - 374

